

Fraternité

# Qualité de l'eau sur l'unité de distribution : **NOUFRE**

Synthèse de l'année 2021



0344

000369

# Contrôle Sanitaire

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 16 analyses bactériologiques et 23 analyses physico-chimiques réalisées sur l'eau distribuée. Lors de mauvais résultats, des mesures correctives sont demandées à l'exploitant et de nouvelles analyses sont réalisées.

L'eau provient de 5 puits : Rebète 1,2,3,4,5 à Bignac. Ces captages sont dotés de périmètres de protection.

### Bactériologie

Micro-organismes des eaux par des bactéries Absence pathogènes. exigée

indicateurs 100 % des échantillons analysés dans le cadre du contrôle sanitaire se sont d'une éventuelle contamination révélés conformes aux limites de qualité (Escherichia coli et entérocoques)

#### **Nitrates**

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. Ne doit pas excéder 50 mg/l.

Tous les résultats sont conformes à la limite de qualité règlementaire. Valeur maximale relevée : 28,70 mg/l

## Conseils



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Les traitements complémentaires sur les réseaux intérieurs d'eau froide (adoucisseurs, purificateurs, ...) sont sans intérêt pour la santé, voire dangereux. Mal réglés ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou mal entretenus devenir des foyers de développement microbien. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. Il est conseillé de remplacer ce type de canalisation.



Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque sa teneur dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/l, demandez conseil à votre médecin ou à votre dentiste.



Toute possibilité de communication entre l'eau d'un puits, d'un forage privé ou l'eau d'un récupérateur d'eau pluviale et l'eau d'adduction publique est interdite (ni vanne, ni clapet).

#### Dureté

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire. Elle s'exprime en Degré Français (°F).

Eau calcaire. Valeur movenne: 29.58 °F.

# **Fluorures**

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur de cet élément ne doit pas excéder 1,5 mg/l.

Valeur moyenne relevée: 0,19 mg/l.

## **Pesticides**

Sauf paramètres particuliers, la teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par molécules individualisées.

La présence de pesticides à un taux supérieur à la limite de qualité a été détectée. Cependant, le niveau atteint ne présente pas de danger pour la santé. Valeur maximale relevée : 0,580 µg/l.

# **AVIS SANITAIRE GLOBAL**

BACTERIOLOGIE : Eau de bonne qualité bactériologique.

PHYSICO-CHIMIE: Non conformité en métolachlore ESA (0,58 µg/l) mais la teneur maximale observée est inférieure à la valeur sanitaire maximale fixée à 510 µg/l par l'Âgence nationale de sécurité sanitaire (Anses). Pas de risque sanitaire avéré suivant l'avis de l'Anses. Autres paramètres analysés conformes aux exigences de qualité en vigueur.